

## Conseil Scientifique de l'Université

### Procès-Verbal de la réunion du Conseil Scientifique de l'Université CSU du 13/02/2014

دعوت  
بمصادره  
أ.م.م

#### Ordre du jour :

1. Bilan rentrée année universitaire
2. Divers

#### Etaient présents :

DERDOUR Aïcha	Recteur
SARI Mohamed	Secrétaire général
BOUZIT Mohamed	Vice Rectorat chargé de la graduation
BERRACHED Nasr Eddine	Vice-recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation
KESSAS Rachid	Vice-recteur chargé des relations extérieures
BOUAMRANE Rachid	Vice-recteur chargé de le Post-Graduation
KADDOUR Abdelhafid	Doyen de la faculté de génie électrique
TAIEB BRAHIMI Abdelhalim	Président du CS Faculté de génie électrique
BELARBI Ahmed Walid	Représentant des enseignants de la faculté de génie électrique
ALLALI Ahmed	Représentant des enseignants de la faculté de génie électrique
HAMOUDI Benameur	Doyen de la faculté de génie mécanique
SABEUR Amina	Présidente du CS Faculté de génie mécanique
IMINE Bachir	Représentant des enseignants de la faculté de génie mécanique
ADJLOUT Lahouari	Représentant des enseignants de la faculté de génie mécanique
TCHOUAR Noureddine	Doyen de la faculté de chimie
DERRICHE Zoubir	Président du CS Faculté de chimie
DEBBAB Abdelkader	Représentant des enseignants de la faculté de chimie
TEBBOUNE Abdelghani	Doyen de la faculté de physique
KADRI Dahane	Président du CS Faculté de physique
BELBACHIR Ahmed Hafid	Représentant des enseignants de la faculté de physique
BELASRI Ahmed	Représentant des enseignants de la faculté de physique
CHOUARFIA Abdallah	Doyen de la faculté des Mathématiques et Informatique
BELBACHIR Hafida	Président du CS Faculté des Mathématiques et Informatique
FIZAZI Hadria.	Représentant des enseignants de la Faculté des Mathématiques et Informatique
MEKKI Rachida	Représentant des enseignants de la Faculté des Mathématiques et Informatique
BERRABAH Amel	Doyenne de la faculté des sciences de la nature et de la vie
BOUDJEMAA Abdallah	Président du CS Faculté des sciences de la nature et de la vie
DJABEUR Abderrazek	Représentant des enseignants de la Faculté des sciences de la nature et de la vie
HACHICHI Abdelkader	Doyen de la faculté d'architecture et de génie civil
RAHAL DRISS Djaouad	Président du CS Faculté de la faculté d'architecture et de génie civil
BELHADRI Mansour	Représentant des enseignants de la faculté d'architecture et de génie civil
BENAMARA Lakhdar	Représentant des enseignants de la faculté d'architecture et de génie civil
LOUH Hicham	P/ Directeur de l'institut de l'éducation physique et sportive
KHIAT Belkacem	Président du CS Institut de l'éducation physique et sportive
TABET AOUAL Noureddine	Représentant des enseignants Maitres Assistants (A+B)
MAAMAR Houari	Représentant des enseignants Maitres Assistants (A+B)
AMOUR Fatima	Conservatrice de la bibliothèque universitaire
MOSTEPIII Abdelatif	Responsable du réseau informatique /Invité
AMOUR Fatima	Conservatrice de la bibliothèque universitaire
BOUDIA Maamar	Responsable de la cellule ce communication /Invité

Le treize du mois de février de l'an deux mille quatorze, s'est tenue la réunion du Conseil Scientifique de l'Université sous la présidence de Mme. DERDOUR Aicha, Recteure de l'université.

Mme la Recteure a ouvert la séance à 9h30 en rappelant aux membres présents les points inscrits à l'ordre du jour.

Ensuite les membres du CSU se sont présentés étant donné que ce conseil est à sa première réunion depuis la restructuration de l'université et notamment de la faculté des sciences qui fut divisée en quatre nouvelles facultés : la faculté de chimie, la faculté de physique, la faculté des sciences de la nature et de la vie et la faculté des mathématiques et informatique.

### 1) Bilan Rentée Universitaire

La parole a été donnée ensuite à Mr BOUZIT, Vice Recteur chargé de la pédagogie pour brièvement déposer le bilan de l'année universitaire 2012/2013 et la préparation de la rentrée universitaire 2013/2014. Mr BOUZIT a fait un état des lieux et rappelle que durant l'année universitaire 2012/2013, une proposition a été faite aux départements pour que la clôture de l'année se fasse à la fin de juin. Une partie des départements ont suivi cette proposition et ceci a facilité la gestion administrative des dossiers des étudiants et a permis de démarrer l'année 2013/2014 plutôt que les années précédentes. D'autres sont toujours à la traîne.

Les doyens des facultés ont un délai d'une semaine à partir de ce jour pour remettre leurs statistiques finalisées au vice rectorat.

Pour éviter tous les problèmes qui peuvent surgir entre étudiants, enseignants et administrateurs, le strict respect de la réglementation doit être observé par tous. De ce fait, le vice recteur de la pédagogie se charge de présenter aux facultés les procédures réglementaires ( Examinactions , corrections, affichages, recours, délibérations, classements,...)

Dans ce contexte, Madame la recteure a souligné que les doyens sont ordonnateurs et peuvent sanctionner les enseignants défailant par le biais de la prime de rendement, qui comme son nom l'indique est une mesure de récompense pour les gens qui travaillent.

Les listes définitives des étudiants ayant fait les examens doivent être établies et signées par les chefs de département ainsi que les doyens de faculté.

L'arrêt de toutes activités pédagogiques pour l'année universitaire 2013/2014 est fixé pour le 26 juin 2014 avec Procès Verbaux de délibération et de validation établis.

Le démarrage du socle commun s'est fait avec quelques difficultés. Ceci est du à l'effectif important d'étudiants et la non implication effective des chefs de département. La coordination installée a fait un travail important et la création d'un département du socle, éliminera une grande partie de ces problèmes.

Mr HAMMOU Bouziane Amine, responsable du socle commun a fait un bilan sur la situation actuelle et informe le CSU que malgré quelques difficultés, les épreuves du premier semestre se sont assez bien déroulées. Il tient cependant à signaler qu'un réel chevauchement dans les prérogatives entre le responsable du socle commun et les doyens de facultés persiste et qu'un budget doit être clairement spécifié pour le bon fonctionnement du socle commun.

Le CSU propose que les étudiants en phase finale de licence (L3) ou de master (M2) ayant dépassé la durée maximale du cursus soient autorisés exceptionnellement cette année à finaliser leurs diplômes.

### **Postes de responsables de domaines**

Le CSU émet un avis favorable aux nominations et reconductions aux postes de responsables de domaines suivants :

Domaine	Responsable	Grade	Observation
Sciences de la Matière (SM)	HAMDACHE Fatima	Professeur	Reconduction
Sciences et Technologies (ST)	BOUZIT Mohamed	Professeur	Reconduction
Sciences de la Nature et de la Vie (SNV)	DJABEUR Abderrezak	Professeur	Nomination
Mathématiques et Informatique (MI)	ZAOUI Lynda	MCA	Nomination

### **Propositions de l'USTO-MB concernant le Doctorat, HU et conditions d'accès au master**

Les doctorants du système LMD arrivent difficilement à soutenir leur thèse à cause de l'exigence de la publication. Demander une publication de type A est une condition globalement irréalisable pour le moment et dans les conditions de travail que l'on connaît.

Aussi, le CSU préfère garder les critères qu'il a établis et qui sont acceptés par les chercheurs .

- 1) La revue doit être spécialisée et non pluridisciplinaire
- 2) La revue doit avoir un facteur d'impact, condition de reconnaissance
- 3) Elle doit être pérenne avec un minimum de cinq ans
- 4) Elle doit être répertoriée dans une base de données connue

Pour l'habilitation. Nous pensons que les textes sont bons et peuvent être maintenus

Pour les candidats qui arrivent à publier à l'excellence, il faudra les encourager en les récompensant. Reste le problème des collègues architectes : une réflexion doit être faite afin de les classer par spécialité. Il faudra laisser le terme « Architecte » uniquement pour les ingénieurs et pas les docteurs.

Pour les conditions d'accès au master :

Le master est normalement réservé aux étudiants se destinant à une carrière d'enseignant chercheur. Pour élever le niveau d'enseignement et de la recherche, ils doivent être parmi les meilleurs.

Pour les filières à faible taux d'étudiants, pas de classement. Les étudiants sont tous ventilés dans les masters existants.

Pour les filières à taux élevés d'étudiants, un classement doit permettre d'orienter les étudiants vers les masters existants. Ce classement doit tenir compte du non redoublement et d'un classement en licence.

### **Inscriptions**

Le CSU donne un avis favorable pour la réintégration de Mlle DIAF Meriem afin de régulariser sa situation pour la 6<sup>ème</sup> inscription en doctorat année 2012/2013 et s'inscrire en 7<sup>ème</sup> année pour l'année 2013/2014.

Le CSU donne un avis favorable à l'inscription de Mlle TOUAFEK Aicha en deuxième année magister Hydraulique option gestion et traitement des eaux. Cet avis est conditionné par une autorisation du chef d'établissement.

## Titularisation

Ayant entendu les responsables administratifs présents au CSU, ce dernier a entériné la proposition de la non titularisation de deux enseignants de l'institut de sport.

## Stages et Missions Demandés:

Le CSU donne un avis favorable à la demande de stage de haut niveau scientifique de Mme Derdour Aïcha pour un séjour de 15 jours en France en 2014.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 17H30.

Le président du Conseil Scientifique de l'Université

Prof. Aïcha. DERDOUR

